

CAP Fleuriste *par apprentissage*


Formation de niveau 3

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Certif Info N°100735/RNCP 31293/ROMED1209-Vente de végétaux/Diplôme 50031223/NSF : 312- Commerce, vente

Public concerné	Vous êtes passionné par la nature et le commerce de la fleur	
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après une classe de 3^{ème} minimum ou 16 ans révolus • Pas de contre-indication médicale liée à la pratique du métier de fleuriste • Être motivé • Aucune condition de diplôme n'est requise <p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souhaiter vivre des expériences en entreprise pour découvrir le métier de fleuriste • Faire preuve de savoir-être en entreprise • Passer un entretien de motivation avec la Direction ou son représentant • Suivre la procédure informatisée "Affelnet", pour l'affectation des élèves après la 3^{ème}, ou après un CAP ou la 2^{nde} générale et technologique. <p>Dates/Délai d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur cfa-mfr-coutances.fr) 	
Présentation générale	<p>Formation par apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cycle en 2 ans : 24 semaines de cours en présentiel, 80 semaines en entreprise 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler dans une boutique de fleurs, un magasin de décoration, ou en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent (par exemple : grande distribution, jardinerie) • Réaliser tout arrangement courant avec tous végétaux. • Assurer la vente courante de toute production florale, conseiller la clientèle et participer à sa fidélisation. • Obtenir le CAP Fleuriste • Préparer une insertion rapide dans le monde professionnel ou continuer des études en Brevet Professionnel ou Bac Pro 	
Contenu de la formation	<p><u>Enseignement Général</u></p> <p>UG 1 : Français 22 h UG 1 : Histoire 11h UG1 : Enseignement moral et civique 11h UG 2 : Mathématiques 22h UG 2 : Physique-chimie 22h UG 3 : Education physique et sportive 20h UG4 : Langue vivante 11h</p> <p><u>Enseignement Professionnel</u></p> <p>UP 1 : Préparation et confection d'une production florale 185h UP 2 : Vente, conseil et mise en valeur de l'offre 53h</p> <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u></p> <p>Accueil 6h Bilan Stages 20h</p>	<p><i>Durée : cycle en 2 ans soit 840h heures</i></p> <p>35 H hebdomadaire</p> <p>soit :</p> <p>12 semaines cours annuelles</p> <p>Apprentissage :</p> <p>40 semaines annuelles en entreprise</p>

	Bilan-Carnet 11h Services 10h	
Modalités pédagogiques	<p>La pédagogie de l'alternance En devenant acteur de sa formation, l'apprenti progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'apprenti visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p>	
	<p>Des outils indispensables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le carnet de liaison, toujours dans le cartable de l'apprenti, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître d'apprentissage et formateur CFA MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation de l'apprenti. • Les relations parents / équipe pédagogique / entreprise Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles et l'entreprise. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont, de baliser l'orientation au mieux et de suivre la progression de l'apprenti. 	
	<p>Modalités Le principe pédagogie de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'apprenti a vu en entreprise pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages. Après le temps en entreprise, l'apprenti va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session CFA MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>	
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être » • Découvrir la réalité des métiers, le monde du travail, des adultes. • Accroître son réseau de relations. 	
Coût de la formation	<p>Financement OPCO dont dépend l'entreprise, gratuit pour l'apprenti</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€ /nuit. - Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€ 	
Responsable de l'action Contact	<p>Directeur : M. PRUVOST Patrick patrick.pruvost@mfr.asso.fr</p> <p>Responsable pédagogique : Mme. POTEY Anna anna.potey@mfr.asso.fr</p>	
Suivi en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises supports de l'apprentissage sont : un fleuriste indépendant ou franchisé, un rayon fleuristerie d'une grande enseigne • La recherche des entreprises est assurée par le futur apprenti et sa famille en collaboration avec le CFA MFR. • Le carnet de liaison, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal. 	
Evaluation de la formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'apprenti en rapport avec son projet 2. Mesure des acquis de l'apprenti (devoirs formatifs, productions personnelles, 	

	<p>productions en groupe, participation orale, attitude) 3. Obtention de l'examen pour 100% en épreuve terminale 4. Mesure de la satisfaction des familles, de l'apprenti en cours de cycle de formation, par un bilan pédagogique semestriel 5. Mesure du taux de réussite aux examens 6. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'éducation nationale 7. Enquête de satisfaction des familles, de l'apprenti après le cycle de formation (bilan à 3/4 mois)</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange permanent avec l'apprenti sur son projet professionnel • Poursuite d'études vers un Brevet professionnel ou Bac Pro • Travailler dans une boutique de fleurs, un magasin de décoration, ou en rayon spécialisé d'une grande surface. • Exercer le métier de fleuriste
<p>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</p>	<p> Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane ANFRAY - jane.anfray@mfr.asso.fr</p>

Référencement : date de révision : août 2022